



FISM Newsletter

N° 122 – NOVEMBRE 24, 2022

Aux Présidents des sociétés magiques membres de la FISM et aux Délégués de l'Assemblée générale

Cher-ère Président-e, cher-ère Ami-e en Magie,

C'est avec plaisir que je vous transmets les dernières nouvelles de la FISM.

FISM JUDGE QUALIFICATION SYSTEM (JQS) – Système de qualification des juges FISM

Le Système de qualification des juges FISM (FISM Judge Qualification System – JQS) a été créé pour qualifier des personnes à devenir juges officiels FISM et offrir aux concurrents à la FISM un jury capable de juger selon les critères FISM et les règles et procédures appliquées aux concours FISM.

Notre objectif d'avoir des juges qualifiés est d'élever le niveau de la magie grâce à leur savoir et à leur vision, tout en suivant toujours les règles FISM et en démontrant leurs connaissances de l'histoire des concours FISM, en toute conscience de l'évolution de l'art de la magie.

C'est la raison pour laquelle le Board international de la FISM travaille actuellement à mettre à jour le JQS pour qu'il soit en adéquation avec les objectifs de notre fédération. Par conséquent, les demandes pour devenir juges FISM sont suspendues jusqu'au 31 décembre 22 pour nous donner le temps nécessaire à peaufiner cette 2^e étape.

Tous les juges encore en formation peuvent cependant terminer leur apprentissage en suivant la procédure actuelle.

NOUVEAUX JUGES FISM

Nous sommes heureux de vous annoncer que Bill Cheung (Autriche) et Arthur Tivoli (France) ont été nommés juges officiels FISM après avoir franchi toutes les étapes ad hoc et réussi tous les tests.

MEET THE FISM BOARD MEMBERS – « Rencontrez les membres du Board de la FISM ! »

Le Board de la FISM internationale, ainsi que son Consultant international et sa secrétaire fréquentent de nombreux festivals et congrès. Ces manifestations sont l'occasion de parler de vive voix avec eux pour échanger des idées au sujet de la FISM et de la magie. Si vous êtes intéressé-e à rencontrer l'un d'entre eux, écrivez à meetus@fism.org pour savoir où et quand vous pourrez avoir un entretien en présentiel.

COTISATION DE MEMBRE FISM

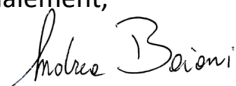
Vous voudrez bien prendre note qu'il est de la plus haute importance que votre société paie sa cotisation de membre FISM pour la période triennale 2022-2025 d'ici au 31 décembre 2022.

En cas de doute concernant le paiement de votre cotisation de membre FISM, merci de vous adresser à notre vice-président Finance Peter Din : peterdin@me.com .

ERRATUM

Dans le procès-verbal de l'Assemblée générale de la FISM qui s'est tenue à Québec le 26 juillet dernier, une erreur typographique s'est glissée dans le Comité des finances (Finance Committee) : Douwe Swierstra est orthographié Douwe Swiestra. Toutes nos excuses pour cette coquille.

Cordialement,



Andrea Baioni
Président international



FISM OFFICIAL SPONSOR

